Nourrir les oiseaux du jardin

Les oiseaux sont perpétuellement à la recherche de nourriture. En hiver, il n'est pas aisé pour eux de trouver leur repas. Les jours sont courts et les nuits longues. Le matin, les oiseaux sont affamés. C'est à ce moment qu'ils fréquenteront le plus assidûment les mangeoires, et que vous pourrez les observer le plus facilement.

En toute saison, les oiseaux ont besoin d'une nourriture abondante. En hiver, un nourrissage régulier est particulièrement le bienvenu. Vous les aiderez ainsi à traverser la saison froide. Et si vous les nourrissez toute l'année, vous augmenterez leurs chances de se reproduire avec succès et aiderez les jeunes à aborder l'automne avec de bonnes réserves. Toutefois, rassurez-vous, les oiseaux sont généralement capables de se débrouiller sans nous.

Les oiseaux empruntent un itinéraire fixe bien défini. Veillez donc à les nourrir à des endroits fixes. Évitez de placer les mangeoires près des vitres car elles sont la cause de nombreux accidents mortels chaque année en raison de leur transparence.

Sachez également que la graisse est réservée à la saison froide, tandis que les graines et les noix peuvent être servies tout au long de l'année.

plus d'informations

Le responsable bien-être animal :
019 67 99 83 ou
bienetreanimal@waremme.be
avec le soutien de l'Echevine du bien-être animal :
Aurélie Van Keerberghen

Avec le soutien de la Wallonie

Ensemble, veillons au bien-être des oiseaux de nos jardins !

VILLE DE WAREMME

Offrir un logement aux oiseaux du jardin

Un nichoir dans le jardin donne beaucoup de plaisir ! Il donne une opportunité d'observer la vie des oiseaux de plus près. De plus, cela leur donne aussi un bon coup de main.

Beaucoup de sites de nidification naturels sont malheureusement en train de disparaître ; les trous sont rebouchés, les tuiles cassées sont remplacées, et les cavités des vieux arbres se font de plus en plus rares.

La meilleure période pour placer un nichoir reste l'automne et l'hiver car les oiseaux peuvent y trouver refuge, surtout quand les températures sont particulièrement basses.

Comment placer un nichoir ?

Le nichoir doit être installé dans un endroit calme, sur un mur ou un arbre, généralement à une hauteur minimum de 1,5 à 1,8 mètre du sol.

Placez-le hors de portée des chats et des écureuils et loin des perchoirs utilisés par les oiseaux prédateurs.

Évitez de le fixer sur un arbre recouvert de mousse car cela indique que le tronc est humide et ne l'installez jamais en plein soleil ou à l'ombre complète.

Le trou d'envol doit être à l'opposé des vents dominants et le nichoir légèrement penché vers l'avant pour protéger les oiseaux des intempéries.

Si vous placez plusieurs nichoirs, ne les rapprochez pas trop les uns des autres, car cela pourrait provoquer des bagarres entre mâles.

Ne taillez pas vos haies n'importe quand !

Si le retour des beaux jours marque la période des amours pour bon nombre d'animaux, cela signifie également le retour des travaux d'entretien au jardin.

Chaque année, l'élagage et l'abattage d'arbres occasionnent leur lot de victimes parmi les oiseaux. La réalisation de ces travaux d'entretien lors de la période de nidification nuit gravement aux couvées en détruisant leur support ou en délogeant les parents, effrayés par le bruit.

Actuellement, l'élagage et l'abattage d'arbres avec des engins motorisés sont interdits du 1er avril au 15 août en région bruxelloise. Aucune législation de cet ordre ne s'applique encore en Wallonie. Toutefois la perturbation et la destruction intentionnelle d'oiseaux sauvages, de leurs nids ou de leurs œufs durant la période de reproduction restent proscrites par la loi (article 2, alinéa 2 et 3 du paragraphe 2 de la loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973).

Pour le bien-être de la faune et de vos arbres, **nous vous recommandons d'exécuter les opérations d'entretien de la végétation à la fin de l'hiver, avant la montée de sève.**